

DERNIERES NOUVELLES.

New-York, 29 juin.—MM. les éditeurs du Courier and Enquirer ont bien voulu nous communiquer les journaux du Havre du 20 mai, qu'ils ont reçus par le Fredonia.

Une ordonnance du 9 mai qui appelle sous les armes 80 mille hommes de la classe de 1832, et la formation très prochaine de camps d'instruction et de travail sur plusieurs points de la France n'annoncent pas un désarmement très prochain.

Le Globe and Traveller du 18 annonce qu'on accepte et qu'on sollicite à La Haye une convention parlementaire, et qu'un armistice ainsi que la libre navigation de l'Escaut sont concédés jusqu'à la conclusion d'un traité définitif.

Quant aux affaires d'Orient, il est vraiment difficile d'émettre une opinion; si l'on en croit les nouvelles d'Alexandrie, reçues par la voie de Toulon, un traité de paix est conclu entre Mehemet-Ali et Mahmoud; mais il est probable qu'il en est du traité définitif entre l'Egypte et la Turquie, comme de celui entre la Hollande et la Belgique que l'on nous annonce depuis trois ans.

Le ministère anglais, comme le ministère français, conserve toujours une majorité parlementaire.

(Correspondance particulière du Journal du Havre.)

PARIS, 19 mai.—Il y a quelque temps que les mouvements de la Prusse et de l'Autriche vers le midi de l'Allemagne, et les mesures inquiétantes adoptées par la Russie par rapport à la Turquie, avaient attiré l'attention publique.

Il est question au ministère de la guerre d'un grand projet militaire qui retarderait, au moins pour cette année, la réduction de l'effectif de l'armée. On formerait très prochainement, sur divers points de la France, des camps d'instruction et de travail.

Par ordonnance du Roi, rendue le 8 mai, sur le rapport de M. Guizot, ministre de l'instruction publique, l'élection faite par l'Académie des sciences morales et politiques de M. Livingston, en qualité d'associé étranger, a été approuvée.

On dit que le duc d'Orléans sera de retour à Paris le 22 mai. On ajoute que le prince fera le passage du détroit, après avoir visité dans les Dunes la flotte qui l'accompagnera jusqu'en rade.

M. Calomarde, ex-ministre dirigeant en Espagne, réfugié en France par suite des dernières révolutions de palais qui ont eu lieu dans ce pays, a reçu l'ordre de quitter Toulouse, où il avait fixé sa résidence, et de venir séjourner à Orléans.

Une commission composée de MM. le maréchal Clausel, le comte Bertrand, le duc de Padone, le prince de la Moscowa, le duc d'Elchingen, le comte de Flahaut, le baron Menneval, les généraux Gourgaud, Dommanget et M. Gaëtan Murat, s'est réunie ces jours derniers chez le maréchal Clausel, à l'effet d'ouvrir une souscription nationale pour acquérir du docteur Automarchi le plâtre original et unique de Napoléon.

La Gazette de France dit que le ministère a le projet de dissoudre la chambre après la session. Ce projet s'il existait réellement, serait impraticable; la dissolution exigerait une convocation immédiate, et ce n'est pas après huit mois de session que l'on peut imposer aux chambres des sacrifices nouveaux.

Londres, 17 mai.—M. Thomas Attwood a quitté la ville pour aller présider la grande réunion de Birmingham. Comme il y a encore environ vingt autres réunions politiques dans le Nord, attendant le résultat de cette assemblée, les résolutions qui y seront adoptées auront un intérêt plus qu'ordinaire.

L'article suivant du Globe and Traveller autorise à croire que la négociation avec la Hollande vient enfin de faire un pas important; on y lit: "La communication reçue hier de la Hollande n'est point encore publique; mais nous avons toute raison de croire qu'on accepte ou qu'on sollicite à La Haye une convention parlementaire, et qu'un armistice, ainsi que la libre navigation de l'Escaut, sont concédés jusqu'à la conclusion d'un traité définitif."

MADRID, 9 mai.—La protestation solennelle de l'infant don Carlos est parvenue à la cour le 5 courant. On a, dit-on, envoyé des copies à toutes les têtes couronnées. Toutefois, les préparatifs pour les fêtes n'en suivent pas moins leur cours. On annonce qu'un simulacre de petite guerre aura lieu les 26 et 27 juin prochain; 25 mille hommes se réuniront à cet effet, et on ajoute que S. M. commandera en personne les troupes qui auront l'air de défendre la capitale.

La Gazette de Lisbonne du 2 mai annonce que la goëlette Caroline et le brick-goëlette Foyolance, chargés de vivres pour l'armée constitutionnelle, ont été coulés bas par les batteries miguelistes situées au nord du Douro, au moment où ces bâtiments cherchaient à pénétrer dans le port.

On assure que M. Stratford Canning, qui est à Madrid depuis quelque temps, chargé par le cabinet de Lon-

dres d'une mission relative aux affaires du Portugal, a entièrement échoué auprès du cabinet espagnol, et qu'il est sur le point de revenir à Londres.

Le gouvernement a reçu des nouvelles de Constantinople jusqu'à la date du 28 avril. Le courrier qui les a apportées est venu en 17 jours. La position des affaires n'avait pas changé; on n'avait point encore reçu aucune nouvelle d'Alexandrie. Il n'en était point parvenue non plus à l'armée d'Ibrahim. Celui-ci, dans une réponse à la lettre que lui avait adressée, le 13 avril, M. l'amiral Roussin, insistait encore sur la cession d'Adana. Le ministre de Russie avait demandé à la Porte si le corps d'armée réuni entre le Pruth et le Danube devait être mis en mouvement vers Constantinople, il lui a été répondu officiellement que l'affaire d'Egypte étant regardée comme terminée par les bons offices de la France, la Porte n'avait plus besoin des troupes de terre, et que Sa Hautesse priait M. de Bouténéf d'écrire pour que ce corps fut dissous. Les premiers vaisseaux de l'escadre française avaient rallié l'amiral Hugon à la hauteur de Smyrne. Le gouvernement a également reçu des nouvelles d'Alexandrie, mais jusqu'au 10 avril seulement. A cette époque, la nouvelle des négociations entre Ibrahim-Pacha et M. de Varennes n'y était pas encore parvenue.

—Les nouvelles d'Alexandrie, arrivées aujourd'hui par la voie de Toulon, sembleraient faire croire que les affaires d'Orient sont tout à fait terminées.

Le brick la Flèche, commandé par P. Pelion, lieutenant de vaisseau, est parti le 18 avril d'Alexandrie. M. Meinault, consul-général de France en cette résidence, a expédié M. Chardin, son premier secrétaire, avec des dépêches très importantes et très pressées, qu'il est chargé de remettre au gouvernement.

Ces dépêches portent la nouvelle de la signature du traité de paix entre Ibrahim-Pacha et le Sultan. Un exprès, expédié par Ibrahim-Pacha lui-même, et un autre, par l'amiral Roussin, arrivèrent presque en même temps à Alexandrie. Les légations française et étrangère se réunirent aussitôt près de M. Meinault. Quelques instans après, cette nouvelle fut répandue dans toute la ville. Le gouverneur d'Alexandrie avait déjà reçu l'ordre de faire tirer le canon en signe de réjouissance. Tous les bâtiments français et étrangers firent une salve de 21 coups de canon et se pavaroisèrent. La ville fut illuminée le soir, et un bal brillant fut donné par le consul-général de France, où furent invitées toutes les autorités. On y remarquait l'ingénieur français Ceriso, que Mehemet-Ali venait de créer bey, en récompense de ses services. Sa nouvelle dignité lui vaut 50,000 fr. par an.

On assure qu'on doit la solution de cette affaire importante pour la sécurité de l'Europe, qui menaçait d'être ébranlée, aux généreux conseils de Soliman-Bey qui a un très-grand ascendant sur l'esprit d'Ibrahim. Ce Soliman-Bey est le colonel Selves, français, réfugié en Egypte depuis 1815, et auquel Ibrahim-Pacha doit la discipline et l'organisation de son armée. Soliman-Bey est maintenant le major-général de l'armée d'Ibrahim. On sait que M. de Varennes avait eu une longue entrevue avec lui.

M. Chardin est porteur du traité de paix qui vient d'être conclu entre Mehemet-Ali et Mahmoud. Ces dépêches ont été expédiées par estafette à Paris.

JOURNAUX AMERICAINS.

PROGRES DU COLERA.

Extrait d'une lettre en date de Lexington, (Kentucky) 18 juin:—

"Dimanche, le 2 courant, ce terrible fléau s'est déclaré à Lexington, et ses ravages ont été terribles au-delà de toute expression—sans exception même la Nouvelle-Orléans. Des gens bien informés disent qu'on compte 400 victimes dans l'espace de quatorze jours, et ce nombre à prendre parmi une population bien réduite. Plus de la moitié et même des deux tiers s'est enfuie, aussitôt après son apparition. Il n'y a pas ceux que les intempérances, les débauches, les pauvres et les misérables qui ont succombé; mais aussi la plupart de nos principaux citoyens riches, honnêtes, sobres et religieux. On ne compte pas moins de dix à douze membres de notre église, et un même nombre proportionnel pour toutes les autres. Mrs. Boswell, Challen et Steele; un certain nombre de marchands et d'artisans; J. Towler, caissier de la banque des E. U., W. T. Smith un des Greffiers, et Secrétaire de la société de tempérance; Gen. C. Bodley, greffier de la cour de district; M. Thomas Skillman, éditeur du Luminary, M. Postlethwaite, gardien et propriétaire de notre principal hôtel. Un grand nombre de nos dames les plus respectables, parmi lesquelles se trouve madame Scott, venue de feu le gouverneur Scott.

"J'ai dit que nos autorités municipales s'étaient enfuies. Cela est vrai lorsqu'on entend le corps. Le maire et le col. Comly ont déployé une grande activité. Mais des individus par l'effet d'un zèle surnaturel se sont dévoués au soulagement des malades. Et le plus remarquable sous ce rapport a été l'évêque Smith, de la communion anglicane, qui malgré l'épuisement de ses forces physiques retrouvait toujours de nouvelles forces pour faire le bien. Jour et nuit, beau temps et mauvais on le voyait au chevet des mourans ou conduisant les morts à leur dernière demeure.—Depuis la pointe du jour jusqu'à minuit il était toujours sur pied; et il est étonnant qu'il soit encore aussi actif à l'accomplissement de ses devoirs.

"Mais nous espérons que nos angoisses vont bientôt cesser. La peste qui afflige cette ville, commence à s'en éloigner. Hier la nuit il n'y a eu que 10 à 12 cas de mortalité, et peu de nouveaux cas. Actuellement le temps est beau, et nous pouvons espérer que la providence, dans son infinie miséricorde commandera au torrent de la démolition de s'arrêter. Mais Lexington a été en proie à une affliction dont le souvenir durera longtemps."

Frankfort, Ky., 18 juin.—Nous apprenons d'une personne qui arrive de Flemingsburg que les ravages du coléra y sont terribles ainsi que dans le comté. La ville et les campagnes sont en proie à la désolation—dans une famille composée de 14 individus, il en est mort 12 en 24 heures, et 10 dans une autre de 14. Deux des médecins de Flemingsburg étaient déjà morts, et on désespérait de la vie des autres. Dans le village d'Eliza, comté de Fleming, où on compte plus de 100 maisons, il n'a pas survécu une seule personne, et leurs corps sont restés sur le grabat sans pouvoir être enterrés. Les détails du malheur et de la détresse qui régnaient dans le comté font frissonner d'horreur.

A Laurenceburg, la mortalité a été terrible: sur une population de deux cents, 40 ont succombé en 8 ou 10 jours. La maladie y a disparu.

A Stamford la maladie y régnait avec violence. Il est survenu plusieurs cas de mortalité dans le comté de Franklin, dans le voisinage du chemin à lisses et du Turnpike. Grâce à la providence notre ville a été épargnée jusqu'à présent.

Retraite des Indiens de l'Ouest.—Le Globe de mardi contient des extraits de lettres par lesquelles il paraît que les tribus de la frontière Nord-Ouest ont consenti de se retirer au-delà du Mississippi et des lacs.

Philadelphie, 24 juin.—Les plus vieux citoyens de cette ville ne se rappellent point d'un mois de juin aussi froid que celui de cette année; ou pour mieux dire d'un été aussi tardif. Jusqu'à présent nous avons eu une température de printemps.

Le New York Commercial Advertiser de Samedi dit: Black Hawk est parti; le général Jackson aussi—de plus Saubert, le prince des jongleurs—que nous res e-t-il à admirer? Il nous faut encore espérer dans l'avenir—car notre musicien errant tarde toujours d'arriver.

Mr. et Mde. Wood, (chanteurs) doivent partir de Liverpool pour New-York le 17 août prochain, et Power le comédien Irlandais le 10. En attendant les Kembles passeront par les Canadas pour donner des concerts à Québec, Montréal, &c. et pour devenir à New-York et autres villes vers l'automne où ils doivent demeurer toute l'année suivante.

DOMINIQUE.—L'honorable Robert William Pickwood, a été destitué de sa place de juge-en-chef de la colonie par ordre du vicomte Goderich, suivant la gazette de St. Christophe. On ignore la cause de cette destitution. Les trois juges ont dressé un mémoire qu'ils doivent présenter à lord Goderich, pour exprimer leur approbation de la conduite de M. Pickwood, comme juge-en-chef, et pour prier sa seigneurie de le réintégrer.

NOUVEAU-BRUNSWICK, &c. St. Jean, (N.B.) mai 18.—Mercredi l'après-midi le vaisseau à vapeur "Maid of the Mist" a fait son premier tour pour essayer la force de sa machine. Après avoir remorqué en mer le vaisseau Charlotte Langen, qui tirait 21 pieds d'eau, (ayant à lutter contre le vent et la marée) il est revenu de Partridge Island à Peter's Wharf en 17 minutes.

L'Isle de Sable.—Un des commissaires chargés de surveiller l'établissement est revenu dimanche de son tour d'inspection—et nous apprenons qu'il a été très utile au capitaine Darby. Il se trouve maintenant 25 individus sur l'Isle—dont 12 sont des hommes, Cap. D. attend au moins 100 minots de patates dans le cours de l'été.

Miramichi, 18 juin.—Au commencement de la saison le temps a été favorable pour le cultivateur en ce qu'il a pu facilement labourer et semer; mais depuis trois semaines il a été extraordinairement froid, le vent soufflant fort de l'Est et toujours accompagné de pluies et de gelées qui ont grandement retardé la végétation.—Néanmoins, nous avons encore la satisfaction de pouvoir dire que les foins ont belle apparence, et qu'ils ont mieux poussé qu'on ne s'y attendait.

Nous devons à la politesse du capitaine Aberdeen une liasse des journaux de Terre-neuve. Nous avons copié les remarques suivantes du Public Ledger du 4 ultimo: "Nous apprenons par des correspondances privées du 4 mai de Londres, que le gouvernement de sa Majesté a désapprouvé la conduite de notre ci-devant Juge-en-Chief, et que l'offre de sa résignation présentée sans trop de réflexions, à Son Excellence le gouverneur, a été acceptée en Angleterre."—(Gleaner.)

HAUT-CANADA. Ste. Catherine, 20 juin.—Il y a quelques jours on a trouvé dans les bois près de Beaver Dams: le corps d'un homme en état de putréfaction. On suppose que c'était le corps d'un des chaloupiers canadiens, qui partagés en quatre équipages ont passé par le canal, vers la fin du mois dernier. Le verdict du jury a été "noyé par accident durant la nuit dans un marais." (Journal.)

Port-Hope, 25 juin.—Le temps qui a été extraordinairement pluvieux durant la saison a causé beaucoup de dommage au blé; quant aux autres grains ils promettent beaucoup, et si nous avions de la chaleur, nos fermiers pourraient espérer obtenir une abondante récolte. La prospérité de ce district va croissant, tous les jours il s'ouvre de nouveaux magasins et ce qui peut favoriser le commerce de Port-Hope c'est que le havre sera bientôt achevé.

Niagara, 22 juin.—Il y a de quoi s'étonner de la compétition qu'a régnée parmi les émigrés, la plupart d'Angleterre et propriétaires, pour acheter des terres sur la frontière. Les premiers habitants se laissent toujours aller à la tentation de vendre, et de s'avancer dans l'intérieur: il a été donné pour des fermes, cultivées en partie, y compris une maison d'une petite valeur, de quarante à cinquante piastres par acre. Suivant les apparences actuelles, les frontières depuis cette ville jusqu'aux chutes, si non tout le long de la route jusqu'au lac Erié seront garnies de maisons de gentils-hommes. (Gleaner.)

Le Canal.—On dit ici que John McAulay, écuyer, de Kingston a réussi à emprunter £50,000 pour achever le Canal depuis cette place jusqu'au haut du Long-Sault. S'il en est ainsi on peut s'attendre que l'ouvrage commencera aussitôt l'examen du terrain fait.

BAS-CANADA.

MONTREAL, 1er JUILLET.—Haut-Canada.—La Cour du Banc du Roi siègeant à York, vient de prononcer sur l'affaire de l'Evêque McDonell et du Rév. M. O'Grady, Curé de York. On se rappelle que sous la direction du juge, les Jurés avaient rapporté un verdict d'un chelin de dommages contre ce dernier, à la poursuite de l'Evêque et de son cousin l'Hon. Alexander McDonell. Il y avait eu certains points de droits réservés, lors du procès. Ils furent discutés pendant le dernier terme, et le 17 la Cour a rendu son Jugement. Il déclare que l'Evêque et son cousin n'avaient aucun droit de s'emparer de l'église paroissiale au préjudice de Messire O'Grady, qui en était également en possession, ainsi que du terrain en dépendant. Le 19 il y eut une assemblée de plus de 500 paroissiens où il fut passé plusieurs résolutions pour approuver la conduite de Messire O'Grady; il était lui-même à l'assemblée et le discours qu'il prononça fut fortement applaudi.

En vertu d'une des résolutions passées à l'Assemblée, il a été présenté une Pétition au Lieut. Gouverneur afin qu'il nomme des nouveaux syndics pour le terrain donné à l'église par le gouvernement, les syndics actuels n'ayant point la confiance du public.

M. O'Grady est sur le point de partir pour l'Angleterre pour se plaindre au Roi des injustices qu'il a éprouvées; il ira ensuite à Rome pour soumettre ses difficultés au Pape.

On voit par le Vindicator que M. Edward Bowen, fils du Juge Bowen, de Québec, a été nommé assistant Greffier du conseil exécutif, pro tempore, à la place de George H. Ryland, suspendu de ses fonctions l'hiver dernier pour tentative de faux, en voulant falsifier un document sous la garde du greffier de la chambre d'assemblée.

Il est arrivé hier un accident bien triste à bord du Patriote Canadien. En arrivant à Laprairie il tira un coup de canon; soit que la charge fût un peu trop forte ou que le canon fût mal chargé, il éclata en plusieurs morceaux, et ses débris tombèrent sur le champ celui qui y avait mis le feu. Un nommé Gabriel Quintin dit Dubois, de Laprairie, ci-devant de Montréal, eut en même temps l'épaule fracassée; on en désespérait ce matin; il est fort mutilé. Le défunt, Irlandais de naissance, se nommait Thomas O'Callaghan, et se faisait remarquer par sa bonne conduite et son activité à remplir ses devoirs. Il y avait beaucoup de personnes à bord;heureusement qu'elles s'étaient éloignées du canon lorsqu'on voulut tirer.

Les propriétaires du Canada et de l'Edmund Henry ont eu plusieurs entrevues au sujet du dommage causé à ce dernier par le Canada; ils n'en sont encore venus à aucun résultat. Nous avons dit que le dommage se monterait à environ £200; on nous assure maintenant qu'il sera beaucoup plus considérable. Lorsque l'accident est arrivé le capitaine du Canada était couché, et il n'y avait sur le pont que le pilote qui a dû être endormi.

Banque de la Cité.—On nous informe que l'élection des Directeurs a eu lieu aujourd'hui, telle qu'annoncée; mais il s'est présenté des difficultés, et il a été protesté contre la régularité des procédés.

Le nommé Méron, matelot à bord du Voyageur, s'est noyé en tombant d'une chaloupe près de l'Isle dans le port de Montréal.

Le Vindicator de vendredi contient un long article sur la nécessité de contrôler le pouvoir exécutif dans cette province, d'avoir un système de gouvernement responsable au peuple et un conseil législatif électif. Nous ne reproduirons que la fin de cet article, vu sa longueur et le manque de place:

"Le meilleur moyen, et, dans la réalité le seul moyen constitutionnel pour opérer ce résultat, c'est l'intervention et la co-opération de notre législature locale, surtout de cette branche de la législature qui représente réellement et vraiment le peuple. Que les amis du pays, dans toute la province, se mettent donc de suite à l'ouvrage, et organisent des unions politiques dans chaque comté, dans chaque paroisse et dans chaque ville. Qu'il soit du devoir de ces sociétés de propager l'instruction politique, et de disséminer une connaissance parfaite des maux de notre système. Qu'il soit de leur devoir de préparer des pétitions aux trois branches de notre législature locale; une au gouverneur, une au conseil législatif et une à la chambre d'assemblée; exposant que les divers abus, dans nos affaires provinciales, doivent être principalement attribués à un gouvernement exécutif qui n'est responsable de ses actes à aucune autorité dans la province, et à ce que la seconde branche de la législature est entièrement indépendante et au-dessus du contrôle du peuple. Que ces pétitions demandent en conséquence que le gouvernement exécutif devienne responsable des mesures qu'il pourra conseiller ou adopter, et que le conseil législatif soit rendu dépendant des affections du peuple pour son existence, en devenant électif. Que ces pétitions se bornent à ces deux items. Nous espérons qu'elles seront revêtues de nombreuses signatures. Et lorsqu'elles seront déposées sur les tables des diverses branches de la législature, nous verrons alors si un seul membre se lèvera de sa place, et aura l'audace de dire que le pays ne désire point de changement.

"On pourra objecter à notre plan qu'il est presque inutile de demander au conseil législatif d'effectuer la réforme qu'on demande. Nous avouons que nous ne nous attendons point nous-mêmes que ce corps aura assez de patriotisme pour préférer le bien du pays à ses intérêts privés. Mais nous sommes sûrs de trouver dans la salle de ses délibérations, et nous l'avons si souvent vu s'opposer à des propositions salutaires, parce qu'il n'avait point reçu de pétitions en faveur de ces mesures, que nous désirons que les demandes du pays lui soient soumises de la manière convenable, dans le cas actuel, pour qu'il puisse ouvrir les yeux, et juger par lui-même de l'état de l'opinion publique, pour ce qui le regarde. Nous ne doutons point qu'il y ait dans ce corps des membres qui ont assez de respect pour leurs concitoyens pour être disposés à présenter leurs pétitions, et à les appuyer avec zèle et avec fidélité. Il est vrai qu'ils sont en petit nombre." (Minerve.)

[Voilà bien le sixième des moyens pris ou recommandés depuis 1831, pour parvenir à changer la constitution du pays. 1° Résolutions de la chambre d'assemblée pour l'abolition du conseil législatif; 2° proposition de le rendre électif; 3° résolutions et pétitions des cinq comtés, et de Montréal, à la chambre seule, pour une convention; 4° adresse de la chambre au roi pour une convention ou un conseil électif; 5° l'adresse de Québec au roi pour les mêmes objets; 6° Unions Politiques dans chaque comté, dans chaque paroisse et dans chaque ville." Personne assurément n'aura l'audace de dire qu'il n'y a pas dans le pays des personnes qui désirent le changement.]

Deux journaux de Montréal, qui expriment ordinairement les sentiments d'un parti politique, recommandent ces unions politiques. Les modes nous arrivent d'Europe souvent après qu'ils y sont un peu passés; on les suit cependant, parce que c'est la mode. Ces modes sont-elles toujours sages et convenables pour ceux qui les portent? C'est une question. Les unions politiques ne sont pas reconnues par les lois et la constitution d'Angleterre. Le droit de pétitionner est reconnu, et voilà tout. Les unions politiques constituées sans autorité légale, ont été supprimées en Angleterre, et dénoncées dans les Etats-Unis mêmes, par le général Washington. Rarement ont-ils réussi à autre chose que de produire des désordres; ils viennent d'en produire dernièrement à Londres, qui auront probablement des effets funestes pour ceux qui y ont été entraînés. Encore une fois, ce qui peut être de quelque utilité en Europe, ne l'est pas toujours en Canada.

Nous ne pourrions pas avoir un gouvernement exécutif responsable de ses actes à quelque autorité que ce soit dans le pays, tant que nous serons colonie; tant que nos gouverneurs seront nommés par le roi, c'est au roi et au parlement seuls, qu'ils seront responsables. C'est inutile de former des unions pour cela. Demander au roi qu'il nous laisse nommer ses conseillers législatifs, qu'il doit nommer à vie d'après l'acte constitutionnel, est à peu près aussi raisonnable comme s'il nous demandait à lui laisser nommer nos représentants, que nous avons droit de choisir par le même acte. Le roi en son parlement pourrait cependant nous accorder cette demande, et nous ne serions pas plus avancés que nous le sommes. Toujours les gouverneurs seraient-ils obligés d'obéir aux instructions qu'ils recevraient du roi, toujours seraient-ils responsables au roi qui les a nommés, et aux lords et aux communes qui ensemble forment l'autorité souveraine de l'Empire Britannique. Ces unions politiques n'auraient donc pour but qu'une demie mesure, inutile et nuisible; ou bien un but caché, et, par conséquent, malhonnête.]

QUEBEC:

JEUDI, 4 JUILLET 1833.

Le paquebot Fredonia du Havre est arrivé à New-York le 27 ultimo apportant des papiers du Havre du 21, et de Paris du 20 mai.

Les nouvelles de Londres sont du 18, et sont sans importance. M. Thomas Attwood a convoqué une grande assemblée à Birmingham pour le 20 mai, pour prier le roi, de destituer ses ministres.

Les affaires de la Hollande et de l'Orient paraissent sur le point d'être ajustées; mais la France et la Russie font toujours de nouvelles levées.

Une corvette est entrée dans la Garonne pour prendre à son bord la duchesse de Berry et la conduire à Naples. Don Pedro est encore à Oporto, et Sartorius près des Isles de Bayonne.

Les fonds publics de Londres et de Paris éprouvaient une hausse.

Le 20 mai la perlesse se vendait au Havre 41f. 25c.

Le 26 juin le Président est parti de Boston pour Concord, New-Hampshire.

MM. Stanley Bagg, O. Bostwick, T. A. Begley, J. Frothingam, J. Henderson, J. A. Larocque, Wm. Lye-man, J. E. Mills, J. Molson jun., Wm. Ritchie et Joseph Vallé, ont été élus directeurs de la Banque de la Cité de Montréal. On a protesté contre l'élection.

Son Excellence le gouverneur-en-chef est partie de cette ville lundi pour St-Nicholas, accompagnée du col. Heriot, aide-de-camp provincial et de l'hon. M. Feltou, devant se rendre à cheval jusqu'à la rivière St-François par le chemin Craig. On pense qu'il sera absent une quinzaine de jours.

Le 26 ultimo le Président des Etats-Unis se rétablissait rapidement à Boston; et on s'attendait qu'il continuerait sa visite lorsque le tems le permettrait. Il avait eu une attaque de fièvre par suite de fatigue et de froid contractée au grand air.

Jackson n'avait pas envie d'en faire l'essai. Cependant il est probable qu'il y a quelque motif politique dans le caractère d'ostentation qui accompagne ce voyage, et il paraît justifié par celui que fit le général Washington dans les Etats-Unis du Nord après l'adoption de la constitution actuelle, et peu après la révolte de Shay. Le général Jackson a eu à maintenir la constitution des Etats-Unis contre la quasi-rébellion de la part des nullifiers de la Caroline du Sud; et les judiciaires habitants de la Nouvelle-Angleterre ont approuvé cette démarche comme celle du général Washington. Il peut avoir encore à lutter contre le Sud jusqu'à la fin de son administration; et des témoignages d'approbation populaire peuvent aider à faire triompher sa cause. Nos voisins sont par fois trop enclins à l'imitation, et même trop monarchiques à notre goût qui exclut tout "effet théâtral, toutes manifestations, et acclamations bruyantes," et qui n'aime que les démonstrations tranquilles de respect et d'approbation par les autorités publiques, et les classes de citoyens; mais de gustibus, &c.

Le président devait poursuivre sa route jusqu'au Maine, et delà par le New-Hampshire et venant jusqu'au lac Champlain, ensuite à Albany et West Point, et puis retourner à Albany, et se rendre par le canal aux grands lacs.

Il est à regretter qu'il n'ait pas jugé à propos de se rendre jusqu'au fleuve St. Laurent, ce grand débouché du continent de l'Amérique du Nord. Il aurait été reçu dans les domaines Britanniques avec ce même respect que dans les Etats-Unis, et avec ces égards, de la part des autorités, que l'on doit au premier magistrat d'une puissance amie, et ce sentiment d'intérêt que des braves ressentent toujours pour ceux qui se sont signalés en défendant leur pays.

POSTSCRIPTUM.

Le navire *Crown*, parti de Liverpool le 26 mai, et arrivé ce matin, a apporté le *Gore's Advertiser* du 23 mai, qui contient des nouvelles de Londres du 21.

L'assemblée de Birmingham du 20 mai s'est passée tranquillement: il y a été pris des résolutions qui demandent le renvoi des ministres.

On disait que les affaires de la Hollande avaient été finalement réglées par un traité.

M. KEAN est mort à Richmond.

Le *Virginia*, paquebot de N.-York, du 24 avril, est arrivé à Liverpool le 21 juin.

Prix du bled anglais à Liverpool le 21 mai, 7s. 6d. @ 8s. 8d. pour 70 livres. Bled étranger en dépôt, sujet aux droits, 4s. 8d. @ 5s. pour 70 livres. Farine anglaise, le quart, de 280 livres, 37s. @ 42s. Sucre, 49s. Fonds—3 p. c. cons. 88.

Le *Royal William* est parti de Boston le 26 juin pour Halifax, où il doit prendre des passagers pour Québec.

PRIX COURANT, HALIFAX.—19 Juin.

Alewives	15s
Madiers, Pin	55s per M.
Mouuc, excellent	12s 6d per qrt
Do Indes Occidentales	9s 5d
Harengs, No. 1	12s 6d
No. 2	12s 6d
Maquereau, No. 1	aucun
No. 2	aucun
No. 3	aucun
Salmon	No. 1, 60s 2 55s 5d c 50s
Lard d'Irlande	80s per qrt
Do Québec	57s
Do Nouvelle Ecosse	55s c 75s
Indes Occidentales.	
Café	9d @ 10d per lb
Mélasse	18 d
Rum, I. O.	5s
Do Jamaïque	5s 6d
Sucre, bou	55s @ 57s 6d
Américain et Québec.	
Bled d'Inde	4s 9d per minot.
Fleur, Am. sup.	38s 9d
Belle	37s 6d
Québec, belle	35s
Seigle d'Amérique	30s
Farine de bled d'Inde	22s 6d qrt
Agricole.	
Patates	2s 5d
Pommes, bonnes	15s per qrt
Œuf, excellent	6d per lb
Irlande do	aucun per qrt
Québec, do	prime 50s
Fleur, truelle	10d
Bois de corde	1s per corde
Charbon de Pietou	aucun
Lingon	28s
Do Sydney	aucun
Poin	24
Fleur, N. E.	18s quintal

PORT DE QUEBEC.

ARRIVAGES ET DEPARTS DES BATEAUX-A-VAPEUR.

Noms.	Quand arrivé.	Quand à partir.	Où étant.
John Bull	Aujourd'hui.	Demain à 5h p.m.	Quai de M ^e Callum
Canada	do.	do.	do.
St. Lawrence	do.	do.	do.
British America	do.	do.	do.
St. George	Jeu à 9h p.m.	Ce soir à minuit.	do.
Voyageur	do.	Jeu à 9h p.m.	do.
Canadian Eagle	do.	do.	do.
Lady of the Lake	do.	do.	do.
St. Patrick	Aujourd'hui à midi	Ce soir, à minuit	Quai de la Reine.
Hercules	do.	do.	do.

EXPEDIES EN DOUANE.

1er Juillet
Barque Faside, McArthur, Port Glasgow, A Gilmore & cie. do Mearns, Drysdale, Glasgow, A Gilmore & cie. Gôit. Maria, Mure, Halifax, H Dubord
Brick St. George, Thompson, Maryport G Symes & fils do Charlotte, Sloan, Liverpool, H. M. Sharples & fils
Barque Mary, Johnson, Liverpool, Lemesurier & cie do Edward, Brown, Londres, Wm Patton & cie
do Endymion, Smith, Gloucester, H. Atkinson
Brick Thomas & Mary, Thompson, Llanilly, Pemberton do Promise, Grant, Gloucester, H. Atkinson
Navire Royal Wm. McNillage, Londonderry, T Ryan
Brick Vesper, Hutton, Carmarthen, H. Atkinson do Isabella, Donaldson, Dundee, Leslie, Stuart & cie. do.

ENTRES EN DOUANE.

4 juillet
Barque Mint, 15 Mai de Plymouth, à W Price, lest, 121 émigrés.
Brick Eclipse, 21 Juin de Terre-Neuve, à J Hunt, lest.
Do Bilton, 15 Avril de Plymouth, à Mattland, car. gén.
Do Tiffen, 12 Mai de Liverpool, pour Montréal, ditto

NOUVELLES MARITIMES.

Soixante-six vaisseaux ont appareillé pour la mer depuis mercredi dernier, et ont presque tous fait voile, beaucoup d'entre eux retenus par des vents contraires, depuis samedi, ont descendu cet après-midi avec la mer basse—vent frais de l'ouest; au nombre desquels se trouvent le *Diadem*, Smith, pour Portsmouth; *Royal William*, McNillage, pour Londonderry; *Mearns*, Drysdale, pour Glasgow; *Endymion*, Smith, pour Gloucester, et l'*Isabella* pour Dundee. Le nombre des arrivages cette année comparé à celui de l'année dernière a pareille date fait voir une différence de 69 en moins; ce qui peut être considéré sous différents rapports. Les pertes causées par les glaces des vaisseaux faisant voile pour le Canada le printemps n'ont pas été si nombreuses dans aucune année antérieure. Peut-être ne sont-elles pas moindres de 25 pour le port de Québec, vu que plusieurs vaisseaux qui ont fait voile dans le mois de mars et au commence-

ment d'avril ne sont pas encore arrivés. On pourrait peut-être en trouver une autre cause en nombre moins considérable des émigrés, dû en partie au fléau dévastateur l'année dernière qui a fait beaucoup de victimes parmi les nouveaux arrivés. En conséquence, l'émigration cette année s'est effectuée sur une échelle beaucoup plus limitée, ce qui peut être la cause du petit nombre d'arrivages cette année.

La goëlle Zôé partie de ce port l'automne dernier pour St. Jean, Terre-Neuve, n'est pas arrivée à sa destination; il n'y a aucun doute qu'elle ne soit perdue avec son équipage et ses passagers, au nombre desquels était M. Solomon, de G.-ville, Burlington, et citoyen respectable.
L'extrait suivant d'une lettre écrite de St. George, le 15 juin 1855, donnera quelque éclaircissement sur ce sujet. Nous ne doutons nullement que les effets mentionnés ont été embarqués dans ce vaisseau:—
"Un de nos voisins est de retour de la Baie St. George, et rapporte le naufrage d'une goëlette qui assure être celle qui était ici l'automne dernier. Il y avait neuf lettres dans la chambre, mais il ne put distinguer que le mot "Québec," le reste était trop effacé—elle est de couleur et peinturée couleur de plomb. Il y avait à bord un quart de bœuf et un autre de fleur, avec la marque de William Phillips. Une chaloupe dans laquelle il n'y avait personne, et qui a été trouvée ici l'automne dernier était, d'après ces mêmes personnes, avec cette goëlette.
N. B.—Le quart de bœuf était marqué par Gilbert, Montréal, T. Hall.

MARIES.
A Saint-Roch, mardi dernier, par mes-ire Lévesque, M. P. Narcisse Mase, marchand, de Beauport, à demoielle Josephine Guirard, de cette ville.

DECEDÉS.

En cette ville, hier matin, après deux jours de maladie d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de 67 ans, M. S. H. Wilcocke, bien connu dans cette province comme rapporteur des débats de la législature et des veurs de justice. Nous croyons que ce monsieur était natif de Londres et d'une famille respectable. Il s'était adonné au commerce, et s'était distingué par ses connaissances littéraires. Les travaux qu'il occupèrent à un âge avancé, durant la session de la chambre d'assemblée, et l'exactitude avec laquelle il rapportait en anglais des discours prononcés en français étaient une preuve d'une capacité de corps et d'esprit supérieure.

A Chambly, le 20 du mois dernier, à l'âge de 65 ans, M. Raphaël Bernard, père, ancien et respectable cultivateur du lieu.
A St. Jean, le 28 juin, dame Geneviève Lafolie, veuve de Pierre Joubert, âgée de cent trois ans, elle était respectée par tous ceux de ses connaissances, tant par ses vertus que par son grand âge; elle eut la consolation de voir auprès de son lit de mort ses filles, dont la plus vieille est âgée de 76 ans. Elle a une petite fille de sa petite fille; résignée à la mort elle ne désirait plus que de voir son créateur.—Communiqué.

A Brockville (H. C.) le 25 juin, M. Hugh Scott, maçon du township d'Yonge, H. C. à l'âge de 60 ans.
A Charlottetown, l'Indiane, 12 miles plus haut que Louisville, le 22 ultimo, M. David Clarkson, à l'âge de 44 ans, et son fils Charles, à l'âge de 19 ans. Ils partirent en bonne santé de la maison de M. C. S. Clarkson, à Cincinnati, le 20, et débarquèrent le 22 au matin à Charlottetown, et succombèrent tous deux au coléra avant minuit ce soir là.

VENTES PAR ENCAN.

Faux anglais, faucilles, bèches, huile de lin &c. &c.—Seront vendus à la chambre d'encan de MARTIN CHINIC, VENDREDI prochain, le 5 courant, à UNE heure:—

Faux anglaises, faucilles, poëles à frir, bèches, huile de lin, cruches, peintures, coupeuse, empois, pierre-bloue, ciseaux, alun, broches, couteaux à ressort, couteaux et fourchettes, cuillères de métal, et 5 caisses cha-peaux de castor pour hommes, vitres &c. &c. —Aussi:—

Un assortiment général de marchandises sèches propres à la saison.—Québec, 4 juillet 1855.

Verreries, épicerie, papeterie, liqueurs, marchandises sèches, &c. &c.—Par J. & J. M. FRASER, sans réserve, à leurs magasins, SAMEDI le 6 courant, à UNE heure précise:—

DOUZE balles et caisses papier Elephant brun blanchi et Foolscap, 50 quarts et boucauts verreries assorties, sel d'Epson et fleur de soufre, cre jaune, fers à repasser, traits de fer, 100 faiseaux d'acier, 100 quarts peinture blanche, 100 balles raisins, 50 dno empois, 50 dno pierre bleue et 50 quarts bière forte de Bristol.

3 boucauts filés, 1 pipe vin d'Oporto supérieur, 2 barriques sherry supérieur, 1 balle de poches, 1 quart de raisins de Corinthe et 10 pièces tapis.

APRES QUOI,
3 balles hardes de matelots
5 caisses draps fin et sup. fin, et casimiro
2 bales cassinets
Un grand assortiment de gants et marchandises de goût.—4 juillet 1855.

VENTE DE THE'S
UNE vente publique de thé's aura lieu aux magasins des agents de l'honorable compagnie des Indes Orientales à Montréal, SAMEDI le 15 juillet, à ONZE heures du matin.

Des catalogues de thé's seront publiés, et les caisses d'échantillons peuvent être examinées depuis le matin jusqu'à deux dans l'après-midi de la semaine de la vente.

FORSYTH, RICHARDSON & Cie.
agents de l'honorable compagnie des I. O.
Montréal, le 12 juillet 1855.

Seront vendus sur les lieux, MARDI le 16 juillet prochain, à UNE heure précise de l'après-midi,

DEUX maisons en bois dont l'une à deux étages et l'autre à un étage seulement et un superbe hangar, situés au faubourg St. Roch de Québec, rue St. Roch, vis-à-vis du Parc du Roi, entre les propriétés des représentants de Jacques Laurendeau et de Etienne Gauvreau, le tout dépendant de la succession de feu M. Guillaume Thorn.—L'on donnera des titres incontestables, et une partie du prix de la vente restera entre les mains de l'acquéreur.

On pourra connaître les conditions de la vente en s'adressant soit à M. Pierre Thorn, charpentier, au faubourg St. Roch, ou au soussigné, chargé de régler les affaires de la dite succession.

G. GUAY, Notaire
Québec, 25 juin 1855.

BANQUE DE QUEBEC.—AVIS. une assemblée générale des actionnaires sera tenue à la Banque LUNDI le CINQ août prochain, à ONZE heures du matin, pour l'élection de directeurs pour les douze mois qui suivent.

Par ordre des directeurs,
NOAH FREER, caisier.
Québec, 1er juillet 1855.

AVIS.—D'ici au 6 juillet prochain, on recevra des propositions pour bâtir une CHAPELLE. Pour le plan et les conditions s'adresser à M. JOS. GAGNE, près l'église St. Roch.—27 juin 1855.

AVIS.—On demande toutes les personnes ayant des réclamations contre la société ci-devant existante entre TUCKER & STEWART, soit par billet, dettes couchées sur des livres ou autrement, d'avoir la bonté de les présenter immédiatement au bureau de TUCKER, HEATH & Cie, et tous ceux qui doivent à la société ci-devant existante sont requis de payer le montant de leurs dettes respectives à THOMAS TUCKER, qui s'en est autorisé à en recevoir le montant et à donner des quittances.

THOMAS TUCKER, ROB. STEWART,
Québec, 2 juillet 1855.

District de Québec } BUREAU DU GREFFIER DE LA PAIX,
savoir: Québec, 20 juin 1855.

CONFORMEMENT à un ordre des magistrats, AVIS PUBLIC est par le présent donné, que les livres des cotisations, qui doivent être prélevés durant la présente année, sont et en vertu des actes 56e Geo. III, chap. 9, et 29, Geo. III, chap. 5. (communément appelé les actes des chemins) ont été filés à ce bureau, où ils seront et demeureront tous les jours, (dimanches et fêtes exceptés) entre NEUF heures du matin et QUATRE heures de l'après-midi, pour inspection publique, afin que toutes personnes qui pourraient se croire lésées par le montant de telles cotisations, tel que fixées par le coteuseur pour l'année présente, puissent en appeler à la prochaine cour des sessions générale de quartier de la paix, qui commencera et siégera le DIX-NEUF jour de JUILLET prochain.

PERRAULT & SCOTT, greffier de la paix.

Être inscrit en français et en anglais dans tous les papiers-nouveaux de cette cité pendant trois semaines successives, d'un jour à l'autre, et doit aussi être annoncé par le crieur dans les mêmes langues, dans les rues et faubourgs de la cité de Québec, avec toute la diligence possible.

RECEMMENT PUBLIÉ.
Prix 1s. 8d.
LA TROISIEME PARTIE DE L'HISTOIRE DU CANADA, depuis l'établissement d'une chambre d'assemblée jusqu'à l'année 1815. A l'usage des écoles élémentaires. Par Jos. F. PERRAULT, protonotaire.

Les première et seconde parties se trouvent au même endroit.
Québec, 18 juin 1855.

BUREAU DU TRESORIER DE LA CORPORATION.
Québec, 21 juin 1855.

Le soussigné, trésorier de la corporation de Québec, donne par le présent avis public, que les livres de cotisation pour la présente année sont actuellement en sa possession. Toutes personnes, propriétaires de maison ou emplacements, ou qui possèdent des voitures à ressort, des chevaux ou des chiens, et toutes personnes depuis l'âge de 21 à 60 ans qui se disposent d'acquiescer leur composition personnelle, sont maintes requises de lui payer telles taxes ou droits respectifs, comme portés sur les dix livres de cotisation dans les quinze jours après la publication d'icelui; à son bureau n° 12, rue du Palais, où il se tiendra tous les jours (dimanches et fêtes exceptés) depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi.

Par ordre du maire,
FREDK. D'ESIMAUVILLE,
Tr. C. Q.

PERDUE ou VOLEE à bord du Canada SAMEDI SOIR, à SIX heures, UNE PETITE BOETE contenant £20 en argent et pour à peu près la valeur de la même somme en bijoux, comprenant entre autres articles, un collier de corail double, un do simple, des bagues, épingles &c. et une chaîne. Quique pourra donner des informations pour parvenir à la découverte des objets ci-dessus mentionnés sera généralement récompensé.

S'adresser à Québec chez Mlle DUMOLIN, rue St. George, Aux Trois-Rivières chez le colonel COURVAL, A Montréal chez L. H. LAFONTAINE, écuver.
Québec, 24 juin 1855.

PERDU ce matin dans le voisinage du Quai de M. ATKINSON et l'Echange, une MONTRE D'ARGENT, cachet, chef et anneau d'or, chaîne d'acier.—Sur la pierre d'émérite du cachet sont gravés les lettres S. E., un Lion rampant, avec la tête d'un Singier dans ses griffes. En dedans de la montre sont gravés les mots Patent Horizontal.

Aucune personne trouvant la dite montre, et la laissant au bureau de ce papier ou à celui de Henry Atkinson, écuver, sera récompensé.
Québec, 21 juin 1855.

PERDUE, la nuit dernière, une CHALOUPE d'environ vingt pieds de longueur; bâti à clin, des étambots en dehors de la poupe pour six rames, peinturée en noir avec une isière de bleu en dehors et couleur de plomb en dedans, nom du bâtiment "Dulacia. Padstow," nom du maître en dedans "ROBERT MOON" en blanc.

Quiconque donnera information de la dite chaloupe, soit à M. M. Lemesurier & Cie, M. Ray, magasin de marine, ou au maître à bord à l'anse du Cap, sera libéralement récompensé.
Québec, 19 juin 1855.

AUX MAITRES D'ECOLE.
Le soussigné recevra des propositions des personnes qui désirent obtenir la situation de Maître Français à l'École Britannique et Canadienne de Québec. Les qualifications nécessaires sont de pouvoir enseigner le Français grammaticalement, et de connaître la langue Anglaise assez pour pouvoir enseigner le Français à des écoliers qui ne parlent que l'Anglais. On n'exigera de leçon que l'après-midi, et le traitement sera de £20 courant par an.

JEFFERY HALE, Secrétaire.
Québec, 8 juin 1855.

ON a besoin d'un maître français pour un pensionnat de jeunes demoiselles, à quelque distance de Québec. Ceux qui ne sont pas parfaitement compétents, et ne possèdent en même temps une connaissance de l'écriture et de l'arithmétique n'ont pas besoin de faire application. Pour les termes et particularités, s'adresser au bureau de ce papier.

Québec, 17 juin 1855.

ON a besoin de DEUX CONSTRUCTEURS DE MOULINS Pour particulièrement ultérieures s'adresser à cet office.
24 juin 1854.

AVIS.
Le soussigné, curateur à la succession vacante de feu Marie Volsee, veuve en première nocce de feu Augustin Alby, et en seconde nocce, de feu Charles Vermette, prie toutes personnes qui doivent à cette succession de payer sans délai, et ceux à qui il est dû de lui présenter leurs comptes, ou à Maître Michel Tessier, notaire, d'ici au quinze août prochain, auquel temps le soussigné distribuera aux créanciers les deniers qui lui aura alors en mains provenant de cette succession.

Québec, 15 juin 1855. ETIENNE DEFOY.

LA Soussignée tant en son propre nom qu'en sa qualité de légataire universelle et exécutrice testamentaire des dernières volontés de feu son époux DANIEL SUTHERLAND, écuver, en son vivant Député Directeur Général du Bureau des Postes dans l'Amérique du Nord, donne avis par le présent qu'elle a constitué la personne de GEORGE BARTHELEMY FARNALL, écuver, de cette cité de Québec, pour être son procureur général et spécial avec plein et entier pouvoir de donner des quittances pour toutes sommes de deniers qui sont maintenant dues, ou qui deviendront dues ci-après à la succession du dit feu Daniel Sutherland, révoquant tous autres pouvoirs qu'elle aurait pu donner à aucune autre personne avant cette date.

MARGARET SUTHERLAND.
Québec 8 juin 1855.

LA société qui existait entre LACASSE et LAURENT est dissoute au 1er juin, d'un mutuel consentement.
Québec, 12 juin 1855. LACASSE et LAURENT.

MONTRE D'OR.—A VENDRE chez le soussigné, une MONTRE D'OR neuve, six trous en bijoux, patent lever, de la fabrique de Roskil, à Liverpool. Elle a coûtée 40 guinées en Angleterre, le propriétaire étant sur le point de laisser le pays.

J. S. HILL, encanteur.
24 juin 1855.

OUTILS POUR MEUBLIERS ET MENUISIERS.—Deux caisses outils de la meilleure qualité d'Angleterre pour meublentiers et menuisiers, à vendre par

Québec, 27 juin 1855. R. P. ROSS.

CUIVRE à doubler de 22, 24 et 26 oz. et clous pour assortir, chevilles d'un pouce et d'un pouce et un huitième, vient d'être reçu par l'Hero, de Bristol, et se vend par

Rue St. Jacques 6 juin 1855. J. W. DUNSCOMB.

CIERGES à vendre, chez Mad. LAMONTAGNE, près de la porte Hope, à 3s. 3d. la livre.
Québec, 30 mai 1855.

ON VIENT DE RECEVOIR UN ASSORTIMENT NOUVEAU DES APPAREILS DOMESTIQUES DE MAW.

LA fonction des boyaux et de l'estomac rétablie et conservée par l'usage de l'eau chaude seulement.—En se servant de l'instrument pour injecter, de Maw, perfectionné et portatif, on peut avec un bassin d'eau chaude seulement détruire le cas le plus fort d'obstructions des intestins, et se conserver dans un état de santé régulier, sans l'assistance de ces remèdes ordinaires qui n'offrent qu'un soulagement temporaire, ne font qu'augmenter les maux qu'on voudrait détruire. Cet appareil est si portatif qu'on peut le porter dans sa poche, et si simple qu'un malade peut s'en servir sans secours. Les personnes les plus éminentes de la profession l'ont approuvé et s'en sont servis; et feu Dr. Baillie parlant de ces espèces de remèdes dit: "quand on les regarde en médecine ils sont inestimables et sous un point de vue domestique ils sont aussi importants, &c." On peut obtenir gratis les particularités imprimées avec une gravure, chez M. J. J. SIMS, et M. Messos, agents de J. J. Maw, pour Québec; ou on peut aussi avoir la pompe pour l'estomac, perfectionnée par Maw.

Québec, 20 juin 1855.

Le soussigné vient de recevoir et offre en vente vases d'églises de toutes sortes.

—Aussi:—
2 christes d'ivoire de neuf pouces
1 set petits chandeliers d'autel argentés
1 set dito métal
1 set grands dito métal
1 lampe d'église plaquée, de nouveau goût
6 dito métal
1 chappe de drap d'argent
12 croix d'argent
2 croix de procession argentées
2 do métal
4 crucifix d'autel
12 navettes argentées
6 do de métal
Etoiles brochées en argent et en or ainsi que damassées de toutes couleurs
Croix pour chapeaux brochées en argent et en or de toutes couleurs.
LOUIS DELAGRAVE.
18 juin 1855.

Le soussigné vient de recevoir par le Health, de Londres, son assortiment ordinaire de DROGUES NATURELLES, ARTICLES DE CHIMIE, MEDICINES à PATENTE, GRAU D'AVOINE et ORGE à PATENTE &c. &c.

Aussi,
Un assortiment de PARFUMS SUPERIEURS, SAVONS, PEIGNES, BROSSES à DENTS, à ONGLE, à CHEVEUX, à DRAP, à CHAPEAU, à LA CHAIRE et autres, qui seront vendus à un prix réduit.

J. J. SIMS, marchand de la Haute-ville.
Québec, 18 juin 1855.

AUX BATISSEURS.
1200 QUARTS ciment Romain à patente
36 couverts de cheminée de dito.

S'adresser à HENRY ATKINSON, rue St. Jacques.
Québec, 15 juin 1855.

RECU, ex Royal William, de New-York, et à vendre: Esprit de térébenthine en quarts
Vase française en boîtes
Empois en boîtes.

—Aussi:—
Genièvre et brandy domestique constamment en main.
24 juin 1855. DAVID VASS & Cie.

SE débarquant maintenant, sur le quai de H. Atkinson, écr. et à vendre par le soussigné, la cargaison de la barque Byker de Demerara, consistant en:—
Esprit de Demerara, fumet supérieur, 1 à 1 et 1 à 2
150 boucons rum de dito, preuve 1 à 4
12 boucons cassonade, d'une qualité supérieure
40 tonnes mélasse
Une quantité de cacao, et
Quelques caisses marinades des Indes Occidentales.

CHARLES E. LEVEY,
n° 5, rue St. Jacques.
Québec, 27 juin 1855.

A VENDRE par le soussigné, à ses magasins, quai de Goudie, Rum de la Jamaïque et de la Grenade, méiase, café en poche, huile de loup marin et de baleine, n° 2; harengs inspectés, arrangés exprès pour le marché des Indes Occidentales; tabac manufacturé en quarts. Aussi, dans des caisses de trois douzaines chique, vin de Grave, Sauterne, Hock, Madère des Indes Orientales, de la Montagne, vieux Calcaville, Bucellas, la Rose, Claret et vin de Champagne, chandilles de blanc de baleine supérieure d'Ogelly, en boîtes de 25 livres chaque, deux couchettes à vindas patentes, et chapeaux de feuilles de palmier.

CHAS. F. AYLWIN.
24 juin 1855.

A VENDRE par le soussigné: Brandy Cognac, Bordeaux et d'Espagne, en pipes et tonnes,
Vin rouge d'Espagne, en pip-s et tonnes
Madère, L. P. et de la marque d'Oliviera
Sherry, brun et couleur d'or, marque Duff Gordon & cie.
Vin d'O, orio en tonnes
100 quarts vinaigre de vin blanc clarifié
60 caisses huile à salade
50 do fruits en brandy
50 do marinades français
15 do liqueurs
50 balles amandes
50 boîtes prunes française
10 poinçons huile de blanc de baleine
50 quarts salpêtre raffiné
50 do brown stout et porter (bière forte) de Londres, en bouteilles
50 caisses chandilles moulées de Londres, mèche de cire
500 boîtes tôle
50 quarts fèves, 3/4 à 8 pouces
40 boîtes fer blanc IX et IXX
50 quarts minium
500 boîtes savon jaune d'Angleterre
50 do blanc do do
100 do de différentes couleurs (motel)
20 caisses chapeaux fins

Et—Leurs assortiment ordinaires de vins français en bouteilles.
LEMESURIER, TILSTONE & Cie.
rue St. Pierre.
Québec, 17 juin 1855.

A vendre par les Soussignés.
CHANDELLES moulées (mèche de cire) et de blanc de baleine, meilleure qualité de Londres
Cire à cacheter, cire blanche et oublis
Veuilles et ornemens de chandelles
Huile de blanc de baleine en petits paquets
Noir à soulers de Day & Martin, liquide et en pâte
Brandy Cognac (marque de Martel)
Genièvre
Sucre en pains double raffiné
Marinades et sauces
Cordage, lignes à morue et à seine
Raisins mus-catel
Marmalade et autres confitures écossais
Sulphate de magnésie
Bicarbonate de soda
Cassia Lignea
Cable de chaînes et ancres
Pétres chinoises, éubers, &c.
Timber Dags et casse-têtes
Verrerie en grande variété
Couloirs à filtrer, 2, 3 et 4 gallons
Poivre blanc
Poudre à tirer, simple F.
Papier à écrire de Londres, joli assortiment
Vin d'Oporto, supérieur, en pipes, tonnes et quarts
Do Madère des Indes Occidentales, do do do
Do Sherry, dito, pâle et brun
Do Bénécolite duo
Porter de Hibern de Londres
Et ils auront toujours à vendre un assortiment choisi de vin en bouteilles.
R. F. MAITLAND,
joignant la barque de Montréal.
24 juin 1855.

A VENDRE.
CHIRABONS à grilles supérieures de Newcastle, convenables pour des familles privées.
S-1, à flot et en magasin
Peintures, toutes couleurs
Feutre à patente (Barrowdale).
S'adresser à Wm PATTON Cie.
Cul-de-Sac.
N. B.—On demande du fret pour Plymouth.
Québec, 22 juin 1855.

A VENDRE par le soussigné cette belle goëlette Ste. Anne, de 46 tonneaux par sa feuille avec cable de chaînes, 5 ancres et une bonne voiture &c. Pour plus amples informations s'adresser à

V. G. LAPOINTE, ou à FLAVIEN LAPOINTE, qui est autorisé à la vendre.
St. André, le 28 juin 1855.

Aux propriétaires de vaisseaux, marchands de bois, et autres.
LES propriétaires du bateau-à-vapeur LADY AYLWER, informent respectueusement tous les propriétaires de vaisseaux, marchands de bois et autres, que leur bateau-à-vapeur est maintenant prêt à remorquer des bâtiments, radeaux, etc. dans ou à une petite distance du hâvre. Les marchands de bois trouveront qu'il est bien propre à remorquer des radeaux dans presque tous les ances, rapport qu'il ne tire pas grand eau. Les charges seront modérées, et il sera prêt au plus court avis.

S'adresser au capitaine RICHIE, à bord; à JOHN MILLER, rue Notre-Dame, basse ville.
16 mai 1855

N. B.—Il auront aussi des bateaux prêts en tout temps